

Service de garde Notre-Dame de Saint-Elzéar

LE PROGRAMME
ÉDUCATIF ET
D'ACTIVITÉS DU
SERVICE DE
GARDE



École Notre-Dame de ST-Elzéar
668, avenue principale
Saint-Elzéar (Québec)
G0S 2J2
(418) 386-5541, poste 14170

Table des matières

Titre	Page
Présentation du programme	<u>3</u>
Loi sur l'instruction publique	<u>4</u>
La mission du service de garde	<u>5</u>
Notre histoire	<u>6</u>
Horaire type	<u>10</u>
Objectifs du service de garde	<u>11</u>
Lien avec le projet éducatif de l'école (compétences)	<u>12</u>
Les valeurs	<u>15</u>
Courants pédagogiques	<u>21</u>
Besoin des enfants (pyramide de Malsow)	<u>22</u>
Volet de développement chez l'enfant	<u>23</u>
Mode de communication	<u>33</u>
Les ressources humaines et leurs responsabilités	<u>36</u>
Réseau élargi	<u>39</u>
Locaux utilisés	<u>40</u>
Code de vie et résolution de conflit	<u>47</u>
Plan de la cour	<u>51</u>
Annexe	<u>52</u>

Présentation du programme

Bonjour, nous sommes heureux de compter votre enfant parmi nous et d'avoir à collaborer avec vous afin de permettre le meilleur des développements à votre enfant. C'est afin de répondre aux exigences du ministère de l'éducation des loisirs et des sports (voir page suivante) et de vous présenter la couleur de notre équipe que nous avons créé ce guide. Notre programme éducatif sera une belle source d'informations pour vous renseigner et pour communiquer avec vous.

De ces faits, notre programme s'assure de bien répondre aux particularités de notre milieu, tout en offrant des services éducatifs de qualité. Notre équipe s'engage donc à faire preuve de professionnalisme envers vous et votre enfant. En effet, nous vous assurons d'une grande confidentialité, d'une abstraction de jugements, d'une valorisation des bons coups de chacun, et bien évidemment, de la création d'un milieu de vie imprégné de respect pour le bien-être de tous. Vous comprendrez aussi que l'éthique professionnelle est un incontournable pour nous: elle représente la base d'une expérience de qualité pour l'enfant et son entourage.

Finalement, nous souhaitons également vous informer que le personnel éducateur est fortement engagé envers l'enfant, ainsi qu'envers les personnes gravitant dans l'environnement de ce dernier.

LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

NATURE ET OBJECTIFS DES SERVICES DE GARDE

- ▶ 1. Les services de garde en milieu scolaire assurent la garde des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire d'une commission scolaire, en dehors des périodes où des services éducatifs leur sont dispensés. D. 1316-98, a. 1.
- ▶ 2. Les services de garde en milieu scolaire poursuivent les objectifs suivants:
 - ▶ 1^o veiller au bien-être général des élèves et poursuivre, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et de leurs besoins, en complémentarité aux services éducatifs de l'école;
 - ▶ 2^o assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat et, dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe;
 - ▶ 3^o assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école, conformément à l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3).
- ▶ Source :
- ▶ <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/I-13.3,%20r.%2011>

Le service de garde en milieu scolaire poursuit les objectifs suivants :

- ▶ - assurer la sécurité et le bien-être général des élèves ;
- ▶ - participer à l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'école ;
- ▶ - mettre en place des activités et des projets récréatifs qui aident au développement global des élèves ;
- ▶ - encourager le développement d'habiletés sociales, telles que le partage et la coopération ;
- ▶ - soutenir les élèves dans leurs travaux scolaires après la classe en leur offrant un temps et un lieu de réalisation appropriés et en leur donnant accès au matériel nécessaire.
- ▶ **Le service de garde constitue un milieu de vie complémentaire pour l'élève. Par la constance de la relation développée – souvent pendant de nombreuses années – il s'établit des liens privilégiés entre l'équipe du service de garde, l'élève et ses parents.**
- ▶ Source :
- ▶ <http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/services-de-garde/activites/>

La mission du service de garde

Le service de garde de l'école Notre-Dame de St-Elzéar a comme mission d'être un agent actif dans le développement des enfants d'âge préscolaire et scolaire qu'il accueille. Par la vigilance et le professionnalisme du personnel éducateur, nous assurons le bien être, la sécurité ainsi que le développement global et social de chacun des enfants qui nous sont confiés. Nos interventions se font toutes en rapport avec le programme éducatif de l'école. La collaboration et la communication entre tous les intervenants de l'école facilitent le cheminement, l'évolution de l'enfant et les transitions école - service de garde. Les activités ludiques et éducatives se vivent de façon sécuritaire et stimulante pour favoriser le développement optimal, puisque chaque éducateur tient compte des besoins et des champs d'intérêts des enfants dont il est responsable. Le personnel du service de garde veille à être un modèle pour l'enfant, une ressource disponible et un précieux collaborateur pour les parents. Ainsi, il favorise la création du lien de confiance pour tout ce qui entoure les enfants. Les valeurs transmises par les éducateurs du service de garde sont le respect de soi et des autres, l'entraide, le plaisir et la collaboration.

Le cadre de référence

Pour créer notre programme éducatif, nous nous sommes basés, avant tout, sur le projet éducatif de l'école Notre-Dame de Saint-Elzéar. Nos règlements ainsi que nos valeurs en découlent. Évidemment, nous nous sommes également appuyés sur le guide de référence *Accueillir la petite enfance* et sur les notions acquises par rapport au développement de l'enfant. Il ne faut pas oublier que nous assurons une continuité avec ce



TOUT D'ABORD D'IMPLANTER UN SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE SAINT-ELZÉAR, CAR LES BESOINS DES PARENTS PAR RAPPORT À LA GARDE DE LEURS ENFANTS AVAIENT CHANGÉ. LA RÉALITÉ DE L'ÉPOQUE ÉTANT QUE LES DEUX PARENTS TRAVAILLAIENT À L'EXTÉRIEUR, UNE SOLUTION FAVORISANT LA CONCILIATION VIE FAMILIALE, VIE PROFESSIONNELLE ET VIE D'ÉTUDIANT SE DEVAIT D'ÊTRE TROUVÉE.

L'OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE REMONTE AU MOIS D'AOÛT 2002. DEPUIS CE TEMPS, NOUS TRAVAILLONS SANS CESSER À L'AMÉLIORATION DU SERVICE OFFERT AUX PARENTS ET AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE.

EN 2007, LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU GYMNASSE A PERMIS LA RÉORGANISATION ET L'AMÉNAGEMENT PHYSIQUE DES LOCAUX DU SERVICE DE GARDE. PUIS, EN AOÛT 2011, NOUS AVONS FUSIONNÉ LA SURVEILLANCE DU MIDI ET LE SERVICE DE GARDE. DE CE FAIT, EN OFFRANT UN SEUL SERVICE, LES INTERVENTIONS ET LES SUIVIS SONT DE MEILLEURE QUALITÉ ET MIEUX ADAPTÉES À CHAQUE ENFANT.

Nos services

Il est important de noter que notre service de garde est ouvert tout au long du calendrier scolaire. Nos heures d'ouverture sont de 7h00 à 17h45, à l'extérieur des heures de cours, et ce, du lundi au jeudi et le vendredi de 7h00 à 17h30. Nous offrons également le service lors des journées pédagogiques.

Nos services sont offerts à tous les élèves de l'école. Nous offrons également la possibilité aux parents d'inscrire leur enfant pour l'année ou de les inscrire simplement pour certaines activités spécifiques. Cela signifie donc que nous acceptons les inscriptions régulières et sporadiques pour les journées d'école.

Une période d'aide aux devoirs est offerte deux jours par semaine aux élèves de la 2^e année et plus.

Les caractéristiques de notre clientèle

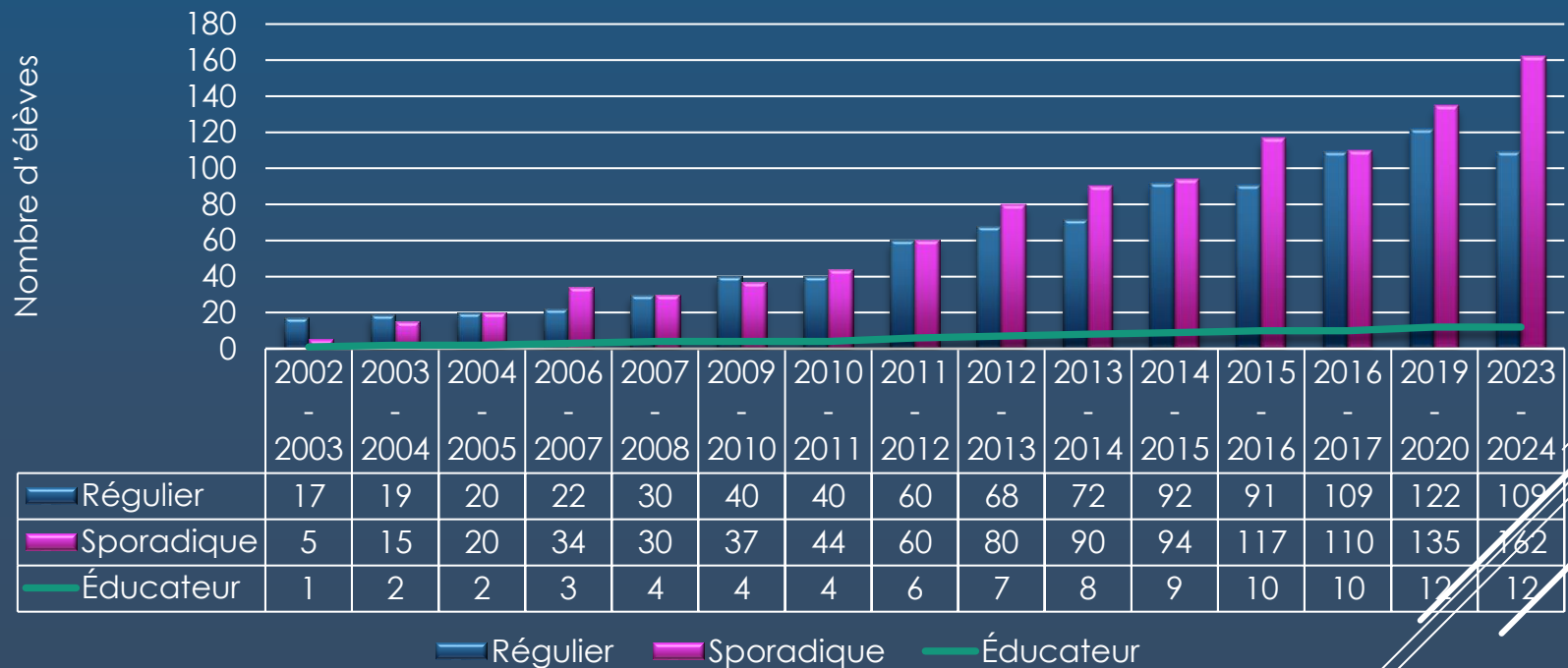
Bien évidemment, notre clientèle cible est représentée par les enfants qui fréquentent notre école. Les inscriptions se font de la maternelle à la sixième année.

Les partenaires et la communauté

Nous avons la chance, en tant que milieu, d'avoir plusieurs ressources nous entourant. Tout d'abord, pour ce qui est des ressources environnementales, nous avons accès à un terrain de soccer, à un boisé pour faire de la raquette et à un parc qui offre une patinoire l'hiver. Ensuite, en ce qui a trait aux ressources humaines, nous avons accès aux services du CSSS et à leurs professionnels de la santé tels que les psychologues, les travailleurs sociaux, les infirmières, les hygiénistes dentaires, les orienteurs et finalement, les éducateurs spécialisés.

FRÉQUENTATION DE LA CLIENTÈLE

Courbe de fréquentation



COMME LE DEMANDE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, ET AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES ET D'ADAPTER CES SERVICES AUX BESOINS, AUX GOÛTS ET AUX INTÉRÊTS DES ENFANTS, LE SERVICE DE GARDE EST OUVERT DE 7H À 17H45, LORS DES 180 JOURNÉES DE CLASSES AINSI QUE DES 20 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET FLOTTANTES.

- ▶ Ouverture lors des tempêtes de neige, si le personnel disponible le permet.
- ▶ Service de traiteur sur réservation en ligne (<https://marcobergerontraiteur.com/>)
- ▶ Aide aux devoirs 2 soirs par semaine.
- ▶ Activité au gymnase une fois en après-midi pour tous les élèves.
- ▶ Ligue sportive le midi, en collaboration avec les enseignants d'éducation physique.
- ▶ Matériel informatique et technologique accessible.
- ▶ Thématique différente à chaque journée pédagogique.
- ▶ Dyade professionnelle, ajout de ressources humaines et horaires conçus pour favoriser le développement et répondre aux besoins spécifiques des enfants.
- ▶ Semaine des services de garde en milieu scolaire soulignée par différentes activités à chaque jour de la semaine.
- ▶ Ouverture et fermeture à l'extérieur, afin de favoriser le jeu libre et la créativité.

Horaire type du service de garde



7h00 à 8h15 : Ouverture du service de garde et/ou jeux libres à l'extérieur

11h17 à 11h47: Dîner et routine d'hygiène pour les groupes des petits et jeux extérieurs pour les groupes de grands.

11h47 à 12h24 :Dîner et routine d'hygiène pour les grands (3^e année et plus) et jeux extérieur les groupes de la maternelle à la 2^e année.

14h57 à 15h10: Routine d'hygiène, collation et prise des présences.

15h10 à 16h25: Ateliers dans les différents locaux ou jeux extérieurs.

16h25 à 17h30: Jeux libres à l'extérieur.

17h30 à 17h45: préparation pour la fermeture et départ.

OBJECTIFS DU SERVICE DE GARDE

OBJECTIFS

1-Créer un milieu de vie stimulant.

- ▶ En offrant diverses d'activités où la qualité doit primer.
- ▶ En impliquant l'élève dans le choix de ses activités.
- ▶ En étant toujours en constante évolution par le perfectionnement des éducateurs.

2-Assurer le bien-être et le sain développement de l'élève.

- ▶ En répondant aux besoins spécifiques de chaque groupe d'âge.
- ▶ En prenant le temps de connaître et se s'intéresser aux goûts et intérêts des élèves de notre groupe.
- ▶ En permettant à l'élève de choisir des activités selon ses goûts et d'être libre s'il en ressent le besoin.
- ▶ En supervisant, observant et sécurisant les enfants et l'endroit où l'élève est présent.
- ▶ En amenant l'élève à adopter de saines habitudes de vie.

3-Encourager la collaboration, l'entraide et le respect.

- ▶ En proposant des jeux d'équipe.
- ▶ En amenant l'élève à parler et agir avec respect.
- ▶ En proposant à l'élève diverses stratégies visant la résolution de conflits.

COMMENT SONT VÉCUS LES OBJECTIFS DANS LE SERVICE DE GARDE

- ▶ Des périodes de jeux libres sont proposées aux élèves, à chaque jour, afin qu'ils puissent faire des choix d'activités selon leurs besoins et leurs intérêts.
- ▶ Les éducatrices participent minimalement à une formation par année.
- ▶ La planification est faite selon les goûts et les besoins des élèves de chacun des groupes afin que chaque enfant se développe en harmonie.
- ▶ Les éducatrices accueillent les parents et les enfants le matin en s'assurant que tout va bien ou en prenant le temps de parler de ce qui va moins bien.
- ▶ Par les activités culinaires proposées aux élèves, l'éducatrice parle des saines habitudes à adopter. Cela passe par l'hygiène (lavage des mains), aux choix des aliments et à l'activité physique.
- ▶ En collaboration avec **Santé le plaisir en Nouvelle-Beauce**, l'implantation d'un programme de service de garde actif, favorise l'activité physique chez les élèves.
- ▶ Tous les jours : les jeux multi-âges au à l'extérieur permettent l'entraide entre grands et petits.
- ▶ L'utilisation du code de vie et l'application des règlements sont les mêmes que ceux de l'école. Des suivis sont faits entre la classe et le service de garde.
- ▶ Chaque éducatrice intervient positivement afin que tous les élèves de son groupe aient une place importante et se sentent comme chez eux lorsqu'ils sont présents au service de garde. Les élèves sont attendus, aimés et acceptés avec respect.

Mission de l'école Québécoise	Orientation de l'école	Activité du service de garde
Instruire (Développer l'intellectuel et l'acquisition de connaissances)	Rendre signifiant les apprentissages scolaires	Sciences Activité culinaire Jeux de tables
Socialiser (Préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables et promouvoir leurs valeurs)	Favoriser le développement du savoir-vivre	Jeux grands groupes Activités motrices Tournoi sportif Activités multi-âges
Qualifier (Offrir aux enfants un environnement éducatif adapté à leurs intérêts, à leurs besoins et à leurs aptitudes en offrant une diversification des activités pendant son parcours scolaire)	Favoriser la motivation chez les élèves en vue d'une réussite scolaire	Ateliers divers Journées pédagogiques Cuisine Jeux informatiques Jeux libres et organisés

Lien avec le projet éducatif de l'école

Instruire

- En amenant l'élève à faire de multiples activités, puisque chacune d'elle :
...est issue de ses intérêts.
...lui permet de faire ses choix.
...met à sa disposition de la documentation et du matériel diversifié.
...lui permet d'être en situation d'apprentissage , car ce dernier apprend par le jeu et la manipulation.

Socialiser

- En favorisant l'organisation d'activités multi-âges, afin de permettre aux plus vieux de prendre soins et d'aider les plus jeunes.
- En encourageant les jeux d'équipes et les activités de petites équipes.
- En valorisant le partage, l'entraide et la coopération.
- En leur apprenant à respecter les idées et opinions des autres.
- En l'écouter et en l'aidant à verbaliser ce que l'élève vit.
- En amenant l'élève à utiliser les stratégies visant la gestion et la résolution de conflits.

Qualifier

- En favorisant le développement global de l'enfant en s'assurant de bien diversifier ses activités.
- En encourageant la découverte et l'exploration personnel par l'enfant, et ce en favorisant les activités où l'enfant pourra choisir selon ses intérêts et ses besoins.
- En plaçant l'élève devant de nouveaux défis récréatifs, adaptés à la croissance de son développement, pour que celui-ci soit amené à observer, à réfléchir et à résoudre des problématiques.

Les types d'activités et les compétences transversales.

<p>•Les activités de routine et de transition</p> <p>•Exemples: repas et collations, moments d'hygiène, habillage, accueil du matin et départ en fin de journée, rangement, nettoyage, déplacement</p>	<ul style="list-style-type: none">• Se donner des méthodes de travail efficaces• Développer son identité• Coopérer• Communiquer de façon appropriée
<p>•Activités à court terme</p> <p>•Exemples: bricolage, jeux de société, expériences scientifique et culinaire, jeux informatiques, jeux coopératifs, expression dramatique, blocs et construction, jeux psychomoteurs, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Exploiter l'information• Se donner des méthodes de travail• Communiquer• Coopérer• Mettre en œuvre sa pensée créatrice
<p>•Activités à long terme</p> <p>•Exemples: organiser une fête (Halloween), projets de bricolage ou divers projets, création d'un journal ou d'un livre de recette.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Organiser son travail• Communiquer• Coopérer• Mettre en œuvre sa pensée créatrice
<p>•Activités libres ou ateliers</p> <p>•Exemples: jeux intérieurs ou extérieurs, collectif ou individuels.</p> <p>•Elles offrent la possibilité aux enfants de faire un choix parmi un certain nombre d'activités, selon leurs préférences du moment, et de permettre l'utilisation de matériel varié. Ces activités ne sont pas synonymes de laisser-faire, mais bien une période privilégiée pour créer des liens en jouant avec les enfants, en discutant avec eux ou en les observant.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Exercer son jugement critique• Se donner des méthodes de travail efficaces• Résoudre des problèmes• Développer son identité• Coopérer

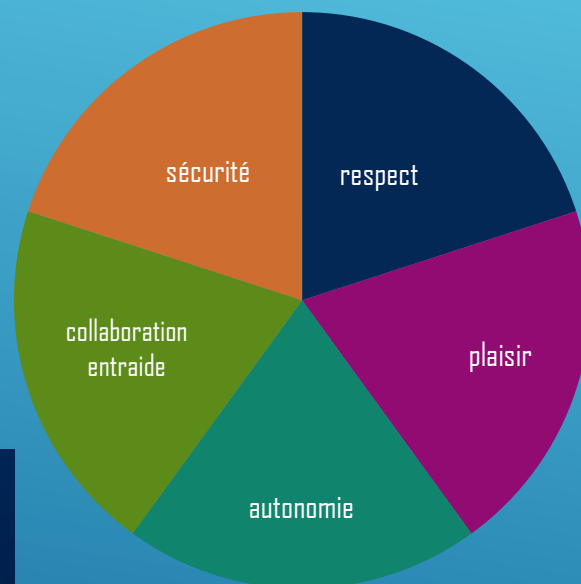
COMPÉTENCES TRANSVERSALES

D'ordre intellectuel	D'ordre personnel et social
<p>Exploiter l'information L'enfant choisit parmi l'information disponible celle qui lui permet de répondre à ses besoins et intérêts. Il établit les liens entre une nouvelle information et ce qu'il sait déjà. Il sait utiliser cette nouvelle information dans des contextes différents.</p> <p>Résoudre des problèmes L'enfant reconnaît une question, une situation qui constitue un problème pour lui. En s'appuyant sur ses connaissances et l'information dont il dispose tout en manifestant les attitudes appropriées, il se met en action pour construire sa solution.</p> <p>Exercer son jugement critique L'enfant est capable de mettre en question une information, un événement, un problème, un phénomène, en tenant compte du contexte. Il s'engage dans une réflexion afin de faire des choix éclairés.</p> <p>Mettre en œuvre sa pensée créatrice L'enfant combine sa logique et son intuition pour réaliser une invention ou une création tout en tenant compte des exigences et des contraintes de la réalité.</p>	<p>Développer son identité personnelle L'enfant construit son identité en déterminant et en remettant en question ses réalisations, perceptions, émotions, réflexions et réactions. Il élabore son propre système de valeurs par l'intermédiaire d'expériences variées. Par ses comportements, ses gestes et ses attitudes en cohérence avec ses valeurs, il affirme son unicité de façon autonome et responsable dans le respect d'un réseau de relations sociales de plus en plus complexe.</p> <p>Coopérer L'enfant est capable d'apporter sa contribution à un travail ou à un jeu de groupe. Il a des attitudes qui sont favorables aux interactions avec les autres. Il propose des solutions ou fait ces actions ou des gestes qui favorisent l'atteinte des objectifs de son groupe. Travailler en coopération ou jouer en coopération, c'est apprendre à travailler ou à jouer ensemble et apprendre en jouant ou en travaillant ensemble.</p>
D'ordre méthodologique	D'ordre de la communication
<p>Se donner des méthodes de travail efficaces L'enfant organise ses activités avec une certaine autonomie. Il sait combiner temps, matériel, collaboration avec d'autres, etc., pour atteindre le résultat visé.</p> <p>Exploiter les technologies de l'information et de la communication L'enfant maîtrise suffisamment les TIC pour pouvoir les exploiter efficacement et de façon autonome et atteindre ses buts.</p>	<p>Communiquer de façon appropriée L'enfant recourt au langage approprié (écrit, gestuel, verbal, musical, plastique, visuel, etc.) pour partager ses renseignements, sentiments, perceptions, émotions, connaissances ou sa compréhension du monde, de façon à être compris. Il est ouvert à l'interaction avec les autres et accorde de l'importance à la qualité de ce qu'il émet (respect de la langue parlée ou écrite, etc.).</p>

Nos valeurs

Les valeurs prônées dans notre milieu sont principalement le respect, la santé et la sécurité, l'entraide, le plaisir et la collaboration. Nous croyons que le respect est la base d'un milieu en harmonieux. S'il n'y a pas de respect, il sera alors plus difficile de faire valoir nos autres valeurs. Ensuite, nous avons choisi la santé et sécurité, car cela fait partie de nos fonctions d'éducatrice. C'est important pour nous d'avoir la confiance des parents tout en prenant soins de voir au besoin de sécurité chez les enfants. La coopération, l'entraide et l'autonomie sont des valeurs importantes pour nous. Elles créent un climat favorable entre les pairs.

valeurs



Interventions éducatives

Les différentes interventions éducatives visent le développement optimal des enfants du point de vue cognitif et langagier, socioaffectif et psychomoteur, et de faciliter leur transition entre la maison, l'école et le service de garde. Elles permettent également aux enfants d'être plus autonome et de responsabiliser ses actes et ses paroles face aux autres enfants.

Les interactions entre les membres du personnel de l'école permettent d'offrir aux élèves une uniformité dans l'application des règles, de mieux les soutenir dans leur développement et leurs apprentissages.

LE RESPECT

Interventions éducatives	Mise en application dans le quotidien du service de garde.
Être conscient que chaque enfant est unique.	Le personnel éducateur réagit et s'exprime différemment selon le besoin de l'enfant, son âge et son vécu.
Prendre le temps d'expliquer aux enfants la consignes.	Le personnel éducateur s'exprime au groupe complet et si l'enfant ne comprend pas, on se place au niveau de l'enfant pour lui réexpliquer. On fait des jeux avec les plus petits qu'est ce qu'on a pas fait de bien?
Expliquer et appliquer le code de vie de l'école.	Le personnel éducateur se réfère toujours au code de vie de l'école dans l'application de règlements ou lors de manquement.
S'exprimer par des consignes positives.	Le personnel éducateur exprime aux enfants ce qu'ils doivent faire de manière positive: tu dois marcher, ici on court au gymnase ou dehors.
Fournir des connaissances aux enfants.	Le personnel éducateur transmet des connaissance sur les bonnes manières et le savoir vivre en société: tenir la porte pour la personne qui suit, dire svp et merci.

LE PLAISIR



Intervention éducative	Mise en application dans le quotidien du service de garde.
S'amuser avec les enfants.	L'éducateur participe avec les enfants, leur apprend de nouveaux jeux. Suscite l'intérêt et le plaisir de jouer même si on perd.
Accueillir et saluer le départ de l'enfant avec un sourire.	L'éducatrice se rend dans le vestiaire lorsque c'est possible pour accueillir le parent et les enfants en début de journée, en souriant et en étant heureux de voir l'enfant.
Permettre aux enfants de pouvoir rire et s'amuser.	L'éducatrice planifie des activités en tenant compte des goûts et des intérêts des enfants.
Permettre aux enfants de parler avec les autres enfants le midi.	L'éducatrice prend de temps de parler aux élèves le midi, d'avoir du plaisir à les regarder interagir et échanger avec les autres.
Mettre à la disposition des enfants du matériel qui tient compte de leurs goûts et intérêts.	Le service de garde a différents coins d'activité: blocs légo gars/filles, animaux, barbies, crayons de différentes sortes, jeux de cartes et jeux de tables, etc.

COLLABORATION/ENTRAIDE



Interventions éducatives	Mise en application dans le quotidien du service de garde.
Favoriser la coopération entre éducatrice/élève.	L'éducatrice demande l'aide des élèves pour ramasser, ou pour nettoyer, pour diriger un jeu.
Favoriser l'entraide entre élèves.	Faire de duo, travailler en petit groupe, faire des énigmes à résoudre en groupe.
Faire des jeux coopératifs au gymnase.	Exemple: Quilles folle, Pac-man, Chat et la souris, le spaghettis... Jeux où tous les enfants participent et sont gagnants.



SÉCURITÉ



Interventions éducatives	Mise en application dans le quotidien du service de garde.
Prendre les présences dès les 5 premières minutes de la période.	S'assurer que tous les enfants soient présents afin que tous soient en sécurité.
Désinfecter les jouets à tous les mois.	Offrir un endroit propre et rangé.
Respecter le ratio autorisé par le MEESR.	1 éducatrice pour 20 enfants. Dépendamment de la sortie organisée, le ratio peut diminuer (exemple: 1 éducatrice pour 15 enfants).
Instaurer une routine d'hygiène.	Nettoyer les mains, les tables avant chaque collation ou repas pris, ainsi que lorsque l'enfant va à la salle de bain.
Rassurer l'enfant, le consoler.	Utiliser un langage adéquat et un ton de voix doux, prendre l'enfant dans ses bras, lui faire un câlin, lui démontrer notre affection.

AUTONOMIE



Interventions éducatives	Mise en application dans le quotidien du service de garde.
Rendre les enfants autonomes dans les moments de routine.	Arriver au service de garde et connaître la routine, mettre ses vêtements au bon endroit, changer ses souliers, etc. Participer au rangement.
Être capable de s'occuper.	Trouver un jeu, une occupation, un atelier ou une activité pour s'amuser lors des jeux libres.
Apprendre aux enfants à aider l'éducatrice.	Donner des tâches à faire lors des activités. Par exemple, 2 amis lavent les tables, 4 s'occupent du matériel à distribuer.
Donner des méthodes de travail, de rangement.	Savoir où est son matériel, quels sont ses vêtements, son local, se retrouver dans l'école.
Encourager les enfants lors de l'habillement.	Féliciter les amis qui sont prêts. Par exemple, «Moi je vois 5 amis prêts et placés en rang», «bravo ... (nom de l'enfant)».

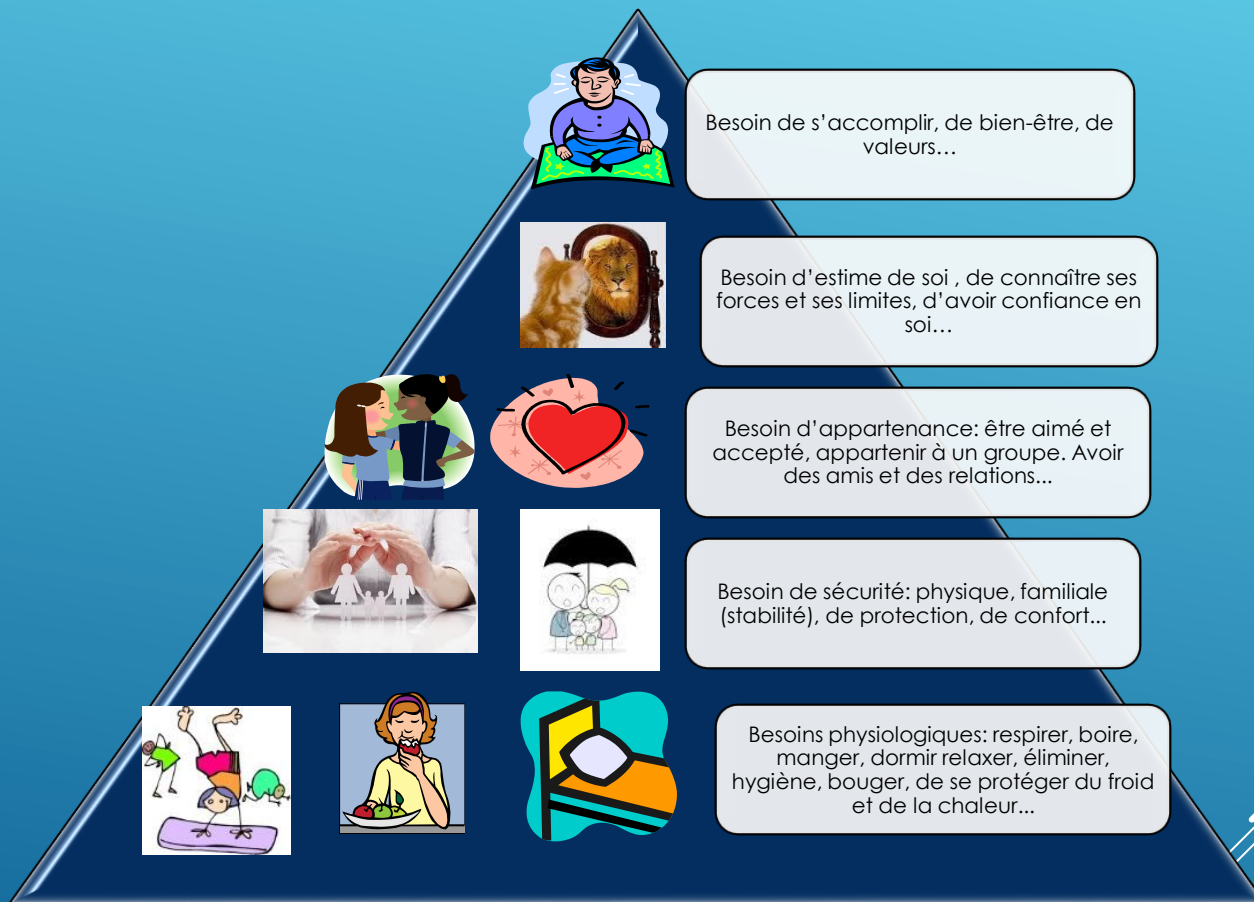
COURANT, DÉMARCHE ET MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Courant pédagogique:

- ▶ À la lumière de ce que vous venez de lire sur nos interventions pédagogiques vous pouvez voir que nous nous sommes inspirés du courant pédagogique socio-constructivisme. C'est-à-dire que l'enfant est au centre des apprentissages, puisque c'est de par ses expériences actuelles et passées, qu'il construit ses connaissances. L'éducateur est un guide et un tuteur. Il informe, accompagne, démontre et explique les concepts afin d'amener l'enfant à réfléchir, à se poser des questions et à se construire.
- ▶ Nous nous inspirons aussi de deux démarches pédagogiques en particulier, soit la démarche déductive qui consiste à expliquer nos règles, nos attentes et concepts par des paroles, des gestes ou des images et la démarche dialectique où nous opposons deux concepts, règles ou connaissances. Exemple: Je cours dans l'école, je leur montre ce que nous ne devons pas faire et leur demande si j'ai bien agi.
- ▶ L'exemple employée est aussi inspiré de la **méthode démonstrative** qui est plus souvent utiliser avec les maternelles, 1^{re} année et 2^e année. L'éducateur démontre ce que les élèves doivent faire et les laisse faire par la suite. Avec les 3^e année et plus, nous utilisons la **méthode découverte** où l'éducateur place le matériel nécessaire à la réalisation d'une activité, donne les directives et laisse les enfants réaliser l'activité.

Référence: [http : www.foad-spirit.net](http://www.foad-spirit.net)

BESOINS DES ENFANTS (MASLOW)





DÉVELOPPEMENT MOTEUR ET PSYCHOMOTEUR



Ses composantes :

- **motricité globale** (dissociation, coordination, équilibre et contrôle du tonus musculaire); 
- **motricité fine** (dextérité manuelle et coordination oculo-manuelle); 
- **schéma corporel** (image corporelle, connaissances des parties du corps et ajustement postural); 
- **latéralité et organisation perspective** (sensations, attention, discrimination et mémoire); 
- **organisation spatiale** (notions d'espace, adaptation spatiale, orientation dans l'espace); 
- **organisation temporelle** (notion de temps, orientation dans le temps et structuration du temps); 
- **sens du rythme** (régularisation, répétition, synchronisation). 

Nos activités : exercices de contrôle de leur corps; développement de leur capacité physique (force, endurance, agilité, souplesse).

Avant et après l'école: Tarrant, Jones et Berger, 2002

TYPES D'ACTIVITÉS ET LES COMPOSANTES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT



DÉVELOPPEMENT COGNITIF ET LANGAGIER

Concerne les façons dont une personne pense, résout des problèmes, imagine, crée, mémorise et communique sa pensée.



Nos activités leur permettront d'exercer leur pensée et de l'exprimer aux autres :



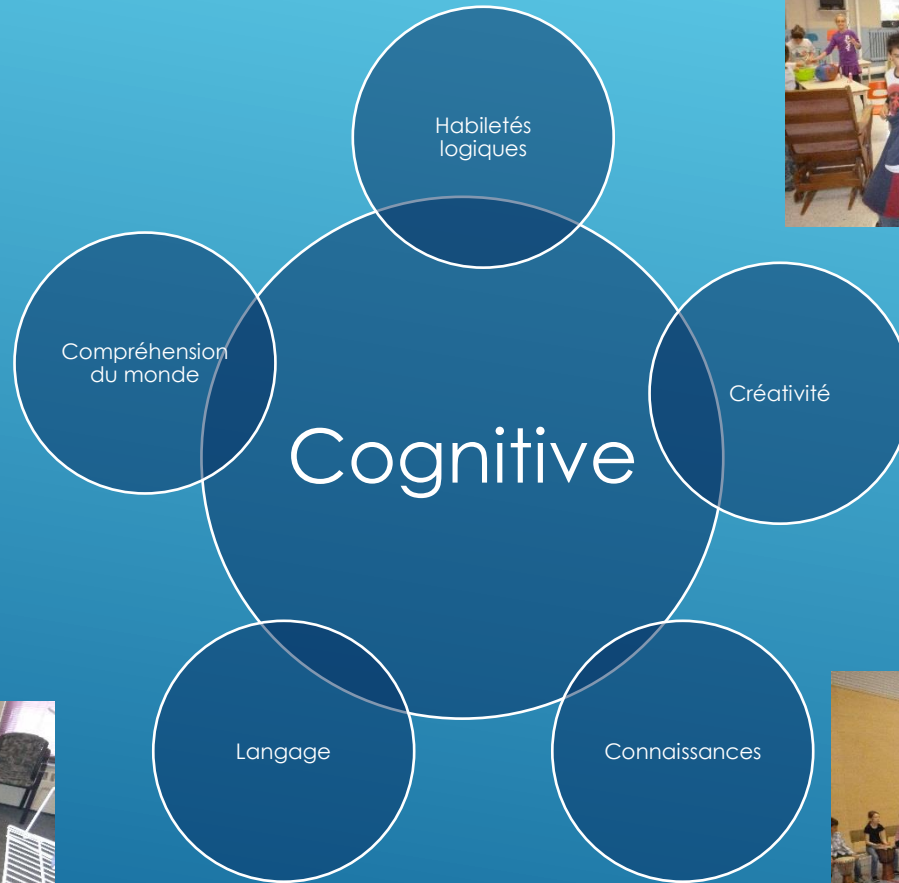
- jeux de mots, devinettes, causeries et discussions

- jeux de stratégies, de mémoire





- jeux imaginaires, de règles et consignes





DÉVELOPPEMENT AFFECTIF



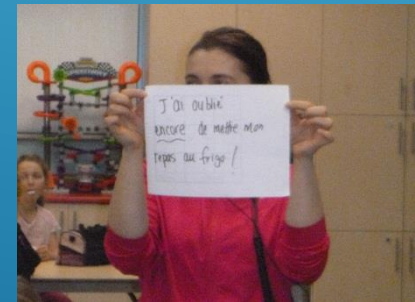
Pour prendre sa place dans la société, il est important d'avoir développé des habiletés permettant d'exposer aux autres nos sentiments . Pour ce faire, nous devons être en contact avec nos émotions et avoir développé les concepts de soi et d'estime  de soi.

Nos activités devront permettre aux enfants :



- de relever des défis qui entraîneront de la satisfaction;
- de prendre des risques, même celui de se tromper;
- de se divertir, se détendre;
- De définir et d'affirmer leurs besoins; 
- de verbaliser le ressenti;
- de partager le matériel avec autrui;
- de gagner  et de perdre 
- de recevoir régulièrement de la rétroaction de façon positive.





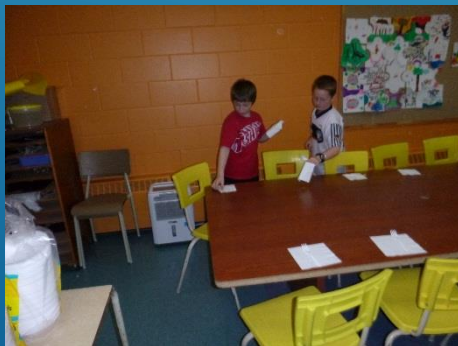
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Nous vivons en société, il est important de soutenir l'apprentissage d'habiletés pour établir des relations harmonieuses avec les autres et se conduire de façon acceptable au sein de la communauté.

Nos activités devront permettre :

- d'établir des liens avec les autres;
- de rechercher la communication;
- de développer des capacités d'empathie;
- d'exercer le sens des responsabilités au moyen de projets de groupe où l'on doit respecter des règles de départ et assumer des tâches ;
- l'apprentissage de la coopération et de la saine compétition.





DÉVELOPPEMENT MORAL

Les relations avec les autres exigent de pouvoir distinguer le bien du mal et d'être capable de freiner certaines pulsions.

Nos activités devront permettre aux enfants :



- de développer des capacités de partage et d'empathie;
- de reconnaître ce qui est bon et mal dans des situations de la vie courante;
- d'utiliser un vocabulaire clair relatif aux attitudes;
- de reconnaître leurs agissements selon les situations et d'être capables d'identifier ces agissements;
- d'exercer un certain contrôle sur leurs pensées et leurs comportements;
- de trouver des solutions à leurs problèmes;
- d'approfondir certaines valeurs telles: le respect, le sens des responsabilités, la confiance, l'engagement, l'autonomie, la liberté et le choix.





Conception
du bien et du
mal

Acceptation
des
différences

Morale

valeurs

Intégration
des règles



écrit

- Commentaires sur des feuilles de communication
- Courriels
- Lettres informatives

verbal

- Téléphone
- Échanges verbaux

Médias
sociaux

- Groupe de l'école Facebook

MODE DE COMMUNICATION

La communication un outil essentiel

Dans notre milieu, nous sommes tous d'accord sur le fait que le partenariat avec l'entourage de l'enfant est très important pour le bien-être de celui-ci. Il est évident que la communication s'avère être la base d'un partenariat réussi. Il est donc important pour nous d'avoir une bonne chimie avec notre clientèle pour arriver à bien remplir notre rôle d'éducatrice. Cependant, il ne faut pas oublier qu'en tant qu'adulte, nous nous devons de communiquer respectueusement afin de leur donner l'exemple d'une société civilisée et qui se tient. Pour ce faire, plusieurs aspects sont à considérer.

En fait, une bonne éducatrice doit absolument être disponible aux parents afin de recevoir quotidiennement l'information nécessaire pour assurer le bien-être des enfants. Par exemple, dans notre milieu, nous priorisons l'accueil chaleureux le matin. Aussi, il va de soi que nous sommes très compréhensifs face aux parents qui ont peu de temps le matin et dont le téléphone ou le courriel reste le moyen le plus pratique pour les contacter. Nous tenons donc à vous informer que nous prenons régulièrement connaissance des messages téléphoniques, puisqu'il peut, à l'occasion, être difficile pour l'éducatrice de répondre immédiatement.

Évidemment, il arrive aussi qu'un enfant demande qu'on y consacre davantage de temps. C'est pour cette raison que le personnel du service de garde s'engage à prendre le temps d'échanger avec les parents et de les concerter afin de prendre des décisions plus éclairées face aux sujets qui concernent leur enfant. Afin de répondre à ce besoin, nous offrons la possibilité aux parents de prendre rendez-vous avec le personnel pour discuter d'un sujet quelconque. Il se peut également que l'initiative de la rencontre vienne du personnel du service de garde si ce-dernier en ressent le besoin. Cependant, pour certains sujets un peu plus banals, notre milieu opte pour l'envoi de messages destiné aux parents. C'est dans le respect, l'écoute et l'ouverture d'esprit, que nous voulons réussir à communiquer avec les parents. Vous comprendrez que tous ces moyens de communication restent simples, mais grandement efficaces.

Nous favorisons grandement les idées amenées par notre clientèle puisque nous souhaitons, d'abord et avant tout, répondre à leurs besoins.

La reconnaissance du rôle prépondérant de la famille

Selon nous, il est clair que le parent restera toujours le premier responsable de son enfant. En fait, il va de soi que les parents sont ceux qui en savent davantage sur leur enfant, puisqu'ils connaissent l'histoire de leur vie, les gens qui gravitent autour de lui ainsi que les réussites et les problématiques qu'il rencontre. Le parent est donc un outil de référence très important aux yeux d'une éducatrice et c'est pour cette raison qu'il nous tient à cœur de l'intégrer dans la vie courante de notre service de garde.

Aussi, il est important de noter que nous portons une grande importance à la visibilité des réalisations de son enfant. Nous les invitons donc fréquemment à venir voir les projets réalisés par leur enfant.

Nous sommes heureux de compter parmi les membres de notre conseil d'établissement des représentants des parents ayant un enfant fréquentant le service de garde. Celui-ci étant lui-même un parent utilisateur, et surtout élu par la majorité des parents, il fera entendre votre voix au sein de notre équipe de travail. Il fera donc partie de grandes prises de décision concernant le milieu

Gardez en mémoire que tout le personnel éducateur est à l'écoute de vos besoins et qu'il souhaite que vous collaborer à l'agrandissement de notre milieu. C'est, en parti, par le biais de vos réponses à certains sondages, par certaines rencontres et même par vos commentaires que nous souhaitons vous entendre.

Puisque le parent est un agent très important dans le développement de son enfant, nous croyons nécessaire de valoriser la compétence de celui-ci. De plus, nous trouvons nécessaire d'impliquer le parent dans certaines de nos activités pour qu'il puisse partager avec les enfants de leurs talents ou même leur métier. Évidemment, c'est suite à des implications bénévoles de ce genre que nous leur offrirons, à l'aide des enfants, des lettres ou des cartes de remerciement. Bref, toutes ces actions sont d'autant plus importantes les unes que les autres puisqu'elles nous permettent d'impliquer les parents dans notre vie de tous les jours.

Ministère de l'éducation: Le MEQ se réfère à une personne responsable des services de garde afin d'assurer la liaison entre les divers secteurs et services ministériels. De plus, le MEQ s'assure que les commissions scolaires possèdent l'information nécessaire pour organiser un tel service et diffuse toute information jugée pertinente.

Le Ministère doit voir à ce que les services de garde soient offerts conformément à la *Loi sur l'instruction publique et au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*. Il doit également respecter les règles budgétaires en vigueur et déterminer les allocations financières selon la déclaration de clientèle en date du 30 septembre. Pour ce faire, il établit un système de contrôle, que ce soit pour un simple échantillonnage ou pour l'ensemble des services de garde.

Directrice de l'école: la personne responsable des services de garde de son école doit:

- s'assurer de la qualité des services offerts en fonction des ressources disponibles
- veiller à l'application de la planification des activités
- coordonner, de façon globale, les ressources humaines, matérielles et financières des services de garde
- favoriser l'intégration des services de garde et de son équipe à la vie de l'école, et ce, en définissant, entre autres, les conditions qui facilitent la communication avec l'équipe des services de garde: avec le personnel enseignant et les parents

Responsable du service de garde

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à concevoir le programme d'activités des services de garde et d'en assurer la supervision, afin de poursuivre, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire en tenant compte de leurs intérêts, de leurs besoins et de la réglementation. Elle veille au bien-être général des élèves, tout en assurant leur santé et leur sécurité.

Elle effectue également des travaux techniques liés au fonctionnement des services de garde, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources financières, humaines et matérielles.

Les ressources humaines et leurs responsabilités (suite)

Le centre de service:

Le centre de service scolaire, par l'entremise du responsable du dossier des services de garde, veille à l'organisation et au maintien des services de garde en milieu scolaire. Elle offre un soutien aux directeurs d'école au regard de la qualité et de l'amélioration des services de garde et donne suite aux demandes des conseils d'établissement ou à celles des comités de parents utilisateurs. Elle détermine des modalités générales d'organisation. Il appartient au centre de service d'établir les règles et les critères relativement à l'engagement du personnel, en tenant compte de la qualification exigée, des prescriptions des listes de rappel et des conventions collectives. Elle procède à l'engagement du personnel nécessaire pour assurer, en tout temps, le respect du rapport maximal d'un adulte pour vingt enfants (Règlement, article 6).

Éducatrice:

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser, à préparer et à animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dont elle a la garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité. Elle veille aussi à favoriser une bonne entente, une communication efficace et professionnelle, en informant et en consultant régulièrement toutes les familles.

Finalement, elle se doit de créer des liens significatifs avec chaque enfant et elle doit soigneusement veiller à entretenir ces liens tout au long des années où l'enfant fréquentera notre école.

Conseil d'établissement:

Le conseil d'établissement doit approuver l'utilisation des locaux mis à la disposition de l'école pour ses services de garde, en s'assurant que l'espace y est suffisant pour le nombre d'enfants inscrits (LIP, article 93); Il approuve également les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par la directrice ou le directeur de l'école (LIP, article 76). Il adopte le budget annuel des services de garde en milieu scolaire et l'intègre au budget de l'école. Ce budget doit comprendre les frais dévolus aux parents utilisateurs (LIP, article 95). Il fixe, sur proposition de la direction d'école, la contribution financière des parents prévue et adopte le budget annuel du service de garde (LIP, article 95). Il reçoit les recommandations et les représentations que lui adresse le comité de parents utilisateurs. Il répond aux demandes des parents et finalement, il informe la communauté des services offerts par l'école (LIP, article 83 e

Responsabilités suite

Parent : La participation des parents est essentielle. Les services de garde doivent tout mettre en œuvre pour créer et maintenir une bonne communication et une collaboration étroite avec les parents.

Les parents ont un rôle primordial à jouer dans l'éducation de leur enfant. Comme premiers responsables de leur enfant, les parents qui bénéficient du service de garde doivent :

Prendre connaissance des règles de fonctionnement, s'y conformer et signer le formulaire à cet effet;

Acquitter régulièrement les frais de garde et respecter les délais convenus;

S'assurer de posséder toute l'information nécessaire;

Informers le service de garde de l'état de santé de l'enfant;

Aviser en cas d'absence ou de retard;

Vérifier le travail fait par leur enfant lors de la période de travaux scolaires;

Aviser de tout changement au dossier de l'enfant.

Dans certaines situations d'exception, le titulaire de l'autorité parentale doit donner son accord pour l'autorisation de départ et remplir le formulaire prévu à cette fin.

L'enfant: L'enfant constitue l'élément central et fondamental du service de garde en milieu scolaire. Pour que toutes les activités des services de garde se réalisent de façon harmonieuse, l'enfant doit assumer certaines responsabilités. L'enfant devient, en quelque sorte, partenaire de l'équipe des services de garde et de ses pairs dans le maintien d'un milieu de vie enrichissant, sain et agréable.

L'enfant a des besoins et des droits et les services de garde doivent faire en sorte de répondre à ces derniers. Il a aussi des responsabilités. L'enfant doit notamment :

Participer aux activités dans un esprit de coopération;

Démontrer une attitude d'ouverture aux activités proposées;

Apporter ses repas/collations, s'il y a lieu;

Respecter les règles de conduite (langage, geste, respect, etc.).


Accessibilité et participation à un réseau élargie

Malgré le fait que la majorité nos éducatrices sont formées, nous croyons qu'il est essentiel, à certains moments, de se référer à des ressources extérieures. En effet, le rôle du personnel consiste à vous aider, en tant que parent, en vous référant à des ressources pouvant mieux vous venir en aide.

Évidemment, plusieurs organismes dans la communauté peuvent offrir un soutien à ceux qui en ont besoin, et le CISSS en est qu'un simple exemple. Ce milieu offre les services de travailleur social, d'infirmière et même d'hygiéniste dentaire. Mis à part cet organisme, il y a également la DPJ, soit le département de la protection de la jeunesse, qui peut vous venir en aide à certains moments plus difficile. Aussi, pour le plaisir de toute la famille, certains attrait municipaux peuvent être intéressant à fréquenter tel que la piscine, la patinoire, le terrain de baseball, le terrain de soccer et même le terrain de tennis, ainsi que quelques parcs municipaux.

Pour notre part, nous trouvons important de favoriser la passerelle entre les familles et les organismes, en vous donnant de l'information ou des dépliants et en vous suggérant des conférences ou des rencontres avec ces professionnels.

Nous avons également à cœur les échanges entre les parents utilisateurs, puisque cela contribue à faire grandir notre milieu.



Centre de santé
et de services
sociaux

LES LOCAUX UTILISÉS

Le local de service de garde

- Les activités permises :
- Arts plastiques: bricolages
- Arts dramatiques
- Jeux de table
- Jeux de construction
- Ateliers de cuisine
- Danse avec TNI
- Activité avec le TNI
- Sciences
- Activités spéciales



LOCAL 101 ET LOCAL 221

Activités permises:

- Activités culinaire
- Jeux de table
- Jeux de construction
- Cuisine et sciences
- Arts plastiques et arts de la scène
- Activités de musique et de danse
- Activités sur TNI
- Mini hockey/ soccer
- Aide aux devoirs



Le gymnase

Les activités permises:

- Activités motrices
- Grands jeux
- Jeux de ballons
- Jeux d'exploration
- Jeux libres
- Arts de la scène
- Spectacle
- Activités spéciales
- Projection de film



Bibliothèque

Activités permises:

- Aide aux devoirs
- Activités d'arts
- Activités spéciales
- Salon étudiants
- Ateliers
- Jeux de table et de construction.
- Local groupe des 3^e année et plus



Locaux de classe (jour de pluie et période du midi)

Activités permises:

- Film
 - Bricolage
 - Sciences
 - Ateliers
 - Utiliser en pédagogie
 - Danse TNI
 - Jeux de tables
 - Coloriage
- *activités spéciales avec l'accord de l'enseignant.





CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

Code de vie - École Notre-Dame de St-Elzéar





Règles	Raisons	Conséquences positives	Conséquences négatives	Relations d'aide
Je respecte les élèves et les adultes en gestes et en paroles.	<p>Pour assurer ma sécurité et celle des autres.</p> <p>Pour vivre de bonnes relations avec les autres.</p> <p>Pour vivre dans une école agréable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement verbal ou écrit. • Activité-récompense. • Tableau d'honneur. • Élève de la semaine. • Communication écrite ou verbale avec les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement verbal • Marche à côté d'un adulte • Perte d'un privilège. • Retenue de récréation. • Perte d'une activité scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel à l'élève de la règle et de sa raison d'être. • Pratique du comportement attendu. • Reprise du temps perdu. • Proximité physique de l'adulte.
Je respecte le matériel et les lieux.	<p>Pour garder le matériel en bon état plus longtemps.</p> <p>Pour vivre dans une école propre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Privilège accordé. • Temps libre en classe. • Temps privilégié avec un adulte. • Récompense matérielle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'une sortie éducative ou parascolaire. • Confiscation d'objet(s). • Appel aux parents. • Retrait. • Rencontre avec la direction. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève. • Gestes de réparation. • Message aux parents. • Contrat d'engagement.
Je respecte les règles de l'école et de la classe.	<p>Pour permettre un climat propice aux apprentissages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à une activité spéciale dans la classe. • Certificat • Signature des parents. • Congé de devoir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suspension à l'interne ou à l'externe. • Passeport récré 	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille de route. • Élaboration d'un plan d'intervention personnalisé.
Je privilégie le calme et le silence dans l'école lors de l'entrée et sur les heures de cour.	<p>Pour assurer ma sécurité et celle des autres.</p> <p>Pour avoir un climat calme dans l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choix et animation d'une activité au service de garde. • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Référence à un professionnel. • Référence à des ressources extérieures à l'école. • Comité clinique ou/et d'expertise.

RÉSOLUTION DE CONFLITS

- ▶ Dès la maternelle, les intervenants de l'école utilisent le même langage. Nous donnons un langage commun aux élèves afin que ces derniers expriment mieux leurs émotions lors de conflits.
- ▶ Donc, de la maternelle à la 6^e année et avec les années, l'enfant est bien outillé. Ils connaissent la méthode de résolution de conflit, et souvent, les élèves du 3^e cycle n'ont plus besoin de la présence de l'adulte pour gérer les conflits quotidiens.



1. J'ai aimé quand... 
Je n'ai pas aimé quand... 

2. Ça m'a...

fait de la peine fâché fait mal rendu heureux

3. La prochaine fois, j'aimerais que...

MANQUEMENT QUOTIDIEN/MINEUR

Formulaire de déposition – Manquement mineur
École Notre-Dame de St-Elzéar (préscolaire + 1^{er} cycle)

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____
 Nom de l'intervenant : _____
 Date : _____

Description par l'intervenant :

Je dessine la situation :

Nous trouvons une solution / une conséquence logique :

Je signe : _____

Signature de l'intervenant(e) : _____

Signature de mes parents : _____

Signature de la direction : _____

MANQUEMENTS QUOTIDIENS	
LISTE	CONSÉQUENCES POSSIBLES POUR UN MANQUEMENT
➤ pousser, donner des coups	. privation de récréation
➤ sacrer, cracher	. pratique de l'habileté jusqu'à ce
➤ lancer des roches, balles de neige ou tout autre objet	qu'elle soit acquise (ex. : déplacements, comment s'affirmer)
➤ paroles blessantes ou langage vulgaire	. retrait social dans la classe ou à l'extérieur
➤ rire de l'autre, le ridiculiser	. temps perdu, temps repris
➤ pincer, mordre	. appel aux parents
➤ enlever la casquette	. à proximité d'un adulte
➤ « croc » en jambe (jambette)	. déposition écrite ou feuille de réflexion
➤ crier, courir (déplacements)	. service communautaire
➤ tout geste de manque de respect (répliquer)	. réparation
➤ perte de temps	. ou tout autre retrait de privilège
➤ possession d'objets dangereux	. confiscation d'objets dangereux

MANQUEMENT MAJEUR*

Formulaire de déposition – Manquement majeur
École Notre-Dame de St-Elzéar

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____
Nom de l'intervenant : _____
Date : _____

Description par l'intervenant :

J'explique ce qui s'est passé et ce que j'ai fait :

Décision de la direction :

Je signe : _____
Signature de l'intervenant(e) : _____
Signature de mes parents : _____
Signature de la direction : _____

Exemple de manquements majeurs

- ▶ Voies de faits (agressions, bagarres)
- ▶ Harcèlement
- ▶ Menaces
- ▶ Intimidation
- ▶ Taxage
- ▶ Vol
- ▶ Vandalisme
- ▶ Consommation de drogue, possession ou vente
- ▶ Refuser de collaborer à l'école avec un personne en autorité
- ▶ Manquement mineur répété plusieurs fois.

***Lors manquement majeur, une suspension à l'interne ou l'externe s'applique immédiatement**

PLAN DE LA COUR EXTÉRIÈRE

